Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :
formav.co/explorer

BACCALAURÉAT TECHNOLOGIQUE

SÉRIE STI2D : SCIENCES ET TECHNOLOGIES DE L'INDUSTRIE ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

SESSION 2026

ÉVALUATION PONCTUELLE AU TITRE DU CONTRÔLE CONTINU : HISTOIRE-GÉOGRAPHIE ET ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE

Coefficient : 6 au cycle terminal : 3 en première et 3 en terminale **Durée : 2 heures**

Aucun document ou matériel autorisé en dehors de ceux fournis avec le sujet.

Composition de l'épreuve	Support
PARTIE 1 : L'Europe après 1945, construire la paix par la coopération (9 points)	Dossier Questionnement
PARTIE 2 : Une urbanisation mondiale inégale et des territoires en transformation (7 points)	Dossier Questionnement
PARTIE 3 : Liberté d'expression et responsabilité dans un espace numérique (4 points)	Dossier Questionnement
DOSSIER TECHNIQUE ET RESSOURCES (DT 1, DT 2, DT 3)	Fourni avec le sujet
DOCUMENTS RÉPONSES (DR 1) : À RENDRE AVEC LA COPIE	Fin de sujet

L'usage de la calculatrice n'est pas autorisé.

Ce sujet comporte 6 pages numérotées de 1/6 à 6/6.
Dès que le sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.

LES DOCUMENTS RÉPONSES SITUÉS EN FIN DE DOSSIER SONT À COMPLÉTER ET À RENDRE OBLIGATOIREMENT AVEC LA COPIE.

DOSSIER SUJET

CONSIGNES GÉNÉRALES : ÉVALUATION ORGANISÉE DANS LE CADRE DU CONTRÔLE CONTINU DU BACCALAURÉAT TECHNOLOGIQUE STI2D

Cette évaluation porte sur des connaissances et des compétences d'histoire, de géographie et d'enseignement moral et civique du cycle terminal. Les documents utiles sont reproduits dans le dossier documentaire. Les réponses doivent être rédigées et justifiées à partir des documents et des connaissances mobilisées.

Le barème est établi sur 20 points. Les documents réponses sont à compléter et à rendre avec la copie. Les propositions de rédaction doivent être structurées et utiliser un vocabulaire précis.

PARTIE 1 : L'Europe après 1945, construire la paix par la coopération (9 points)

Histoire : contextualiser, confronter et critiquer des documents

À l'aide des documents 1 et 2 du DT 1 et de vos connaissances, étudiez les objectifs et les limites du projet de construction européenne dans l'après-guerre.

1.1 (2 points) Présentez le contexte dans lequel est prononcée la déclaration du 9 mai 1950. Situez-la dans le temps et expliquez les enjeux européens de l'après-Seconde Guerre mondiale.

1.2 (2 points) Relevez dans le document 1 les deux moyens concrets proposés pour rapprocher les pays européens et expliquez le lien entre ces moyens et l'objectif annoncé.

1.3 (2 points) Confrontez les documents 1 et 2 : montrez ce qui se poursuit dans le projet européen entre 1950 et 1957 et ce qui change dans son champ d'action.

1.4 (3 points) Rédigez une réponse organisée montrant la portée et les limites de ces deux textes comme sources pour comprendre la construction européenne. Vous distinguerez leur nature, leur contexte de production, leur objectif et ce qu'ils ne permettent pas, à eux seuls, d'établir.

PARTIE 2 : Une urbanisation mondiale inégale et des territoires en transformation (7 points)

Géographie : exploiter des données et construire une réponse problématisée

Le DT 2 présente l'évolution de la part de la population mondiale vivant en ville. Utilisez ces données et vos connaissances pour expliquer les transformations territoriales liées à l'urbanisation et les enjeux qu'elles soulèvent.

2.1 (2 points) Complétez le tableau du DR 1 à partir des données du DT 2. Indiquez également, en une phrase, la tendance générale représentée.

2.2 (2 points) Expliquez ce que mesure la part de population urbaine et distinguez une donnée observée d'une projection. Appuyez votre réponse sur les chiffres du document.

2.3 (3 points) En une réponse organisée d'une dizaine de lignes, expliquez pourquoi l'urbanisation transforme les territoires et présentez deux enjeux associés à cette évolution. Appuyez-vous sur le document et sur vos connaissances.

PARTIE 3 : Liberté d'expression et responsabilité dans un espace numérique (4 points)

Enseignement moral et civique : connaître un droit, en comprendre les limites et agir en citoyen

Une situation de classe est présentée dans le document 1 du DT 3. Vous mobiliserez le texte de référence et les principes de la vie démocratique pour proposer une réponse argumentée.

3.1 (1 point) Identifiez le droit fondamental invoqué dans le document 1 du DT 3 et indiquez le texte de référence qui le protège.

3.2 (2 points) Expliquez pourquoi la liberté d'expression ne permet pas de publier n'importe quel contenu. Citez deux limites ou responsabilités applicables à la situation décrite.

3.3 (1 point) Proposez une démarche concrète et respectueuse des droits de chacun pour faire cesser la situation et favoriser un débat citoyen.

DOSSIER TECHNIQUE ET RESSOURCES

Documents ressources nécessaires à la résolution du sujet

DT 1 : DOCUMENTS HISTORIQUES SUR LES DÉBUTS DE LA CONSTRUCTION EUROPÉENNE

Document 1 : Déclaration de Robert Schuman, 9 mai 1950. Extrait du texte prononcé à Paris par le ministre français des Affaires étrangères : « L'Europe ne se fera pas d'un coup, ni dans une construction d'ensemble : elle se fera par des réalisations concrètes, créant d'abord une solidarité de fait. » Le texte propose de placer la production franco-allemande de charbon et d'acier sous une autorité commune, dans une organisation ouverte aux autres pays européens. Source : déclaration du 9 mai 1950, ministère français des Affaires étrangères.

Document 2 : Traité instituant la Communauté économique européenne, 25 mars 1957. Extrait de l'article 2 : « La Communauté a pour mission, par l'établissement d'un marché commun et par le rapprochement progressif des politiques économiques des États membres, de promouvoir un développement harmonieux des activités économiques dans l'ensemble de la Communauté. » Source : traité signé à Rome le 25 mars 1957, article 2.

Les extraits sont reproduits pour cette évaluation. Le document 1 est une déclaration politique proposant un projet. Le document 2 est un traité signé par les États participants.

DT 2 : ÉVOLUTION DE LA PART DE LA POPULATION MONDIALE VIVANT EN VILLE

La part de population urbaine correspond au pourcentage de la population totale vivant dans des zones classées comme urbaines selon les définitions retenues par chaque pays. Les valeurs relatives à 1950 et 2018 sont des estimations rétrospectives. La valeur de 2050 est une projection, et non un résultat observé.

Source : Organisation des Nations unies, Département des affaires économiques et sociales, World Urbanization Prospects: The 2018 Revision, données mondiales arrondies.

Part de la population mondiale vivant en ville

Année	Part de la population mondiale vivant en ville	Statut de la donnée
1950	30 %	Estimation rétrospective
2018	55 %	Estimation rétrospective
2050	68 %	Projection

Source : ONU, World Urbanization Prospects: The 2018 Revision. Pourcentages arrondis.

DT 3 : LIBERTÉ D'EXPRESSION : TEXTE DE RÉFÉRENCE ET SITUATION

Document 1 : Article 11 de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen du 26 août 1789. « La libre communication des pensées et des opinions est un des droits les plus précieux de l'Homme : tout citoyen peut donc parler, écrire, imprimer librement, sauf à répondre de l'abus de cette liberté dans les cas déterminés par la loi. »

Situation : après un désaccord sur un projet de classe, un élève publie sur un compte accessible aux autres élèves une photographie d'une camarade accompagnée d'insultes. D'autres élèves commencent à partager la publication. La camarade demande que la diffusion cesse.

Ce cas appelle une réponse qui respecte la liberté d'expression, la dignité des personnes et les règles applicables aux propos portant atteinte à autrui. La situation décrite ne dispense pas de vérifier les faits ni de s'adresser à un adulte de confiance ou aux personnels compétents de l'établissement.

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

DR 1 : Document réponse à rendre avec la copie : question 2.1 **À RENDRE AVEC LA COPIE**

Complétez les cases indiquées par « ... » à partir du DT 2. Pour la dernière ligne, formulez la tendance générale en une phrase.

Repères sur l'urbanisation mondiale

Année	Part de la population mondiale vivant en ville	Statut de la donnée
1950		
2018		
2050		
Tendance générale		

À compléter par le candidat à partir du DT 2.

Cadre réservé aux justifications, calculs complémentaires ou schémas du candidat :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.